



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 2315

Texte de la question

RECHERCHE

M. le président. La parole est à M. Michel Lejeune, pour le groupe de l'UMP.

M. Michel Lejeune. Monsieur le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, les commissions concernées se sont réunies pour examiner le budget de la recherche et de l'enseignement supérieur, le jeudi 3 novembre dernier. À cette occasion, vous avez présenté les dispositions que vous entendez prendre pour favoriser la recherche : un milliard d'euros supplémentaires et la création de 3 000 postes. Ce budget pour 2006 peut ainsi être considéré comme le préambule de la future loi de programmation, qui sera présentée très prochainement au conseil des ministres. Aider la recherche française, qu'elle soit fondamentale ou appliquée et quel que soit le sujet choisi, c'est préparer l'avenir économique de notre pays et lui ménager une bonne place dans la compétition internationale, de plus en plus vive dans le contexte de la mondialisation.

Monsieur le ministre, pouvez-vous présenter à l'Assemblée nationale les efforts que le Gouvernement entend déployer pour aider la recherche française ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Monsieur le député, s'il est un sujet qui doit faire l'objet d'un consensus, c'est bien la nécessité d'une politique de recherche ambitieuse.

Dans cette perspective, sous l'autorité du Premier ministre, Gilles de Robien et moi-même avons préparé un pacte pour la recherche, dont vous examinerez prochainement les aspects législatifs.

Il s'agit d'abord de donner des moyens nouveaux à notre recherche. En trois ans, 6 milliards d'euros de crédits supplémentaires de moyens publics seront débloqués...

M. Jean-Pierre Brard. C'est de la monnaie de singe !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. ...et 3 000 emplois par an seront créés. Je rappelle qu'à la fin de la législature précédente, le gouvernement Jospin envisageait d'en créer 800 sur cinq ans ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il s'agit ensuite, dans une perspective pluriannuelle, d'atteindre en 2010 l'objectif de 3 % du PIB consacrés à la recherche et au développement. Il s'agit enfin de promouvoir une recherche plus efficace, mieux orientée par la définition de grandes priorités nationales, mieux évaluée grâce à une agence de l'évaluation qui aura une compétence universelle et des méthodes homogènes, décloisonnée avec la création des pôles régionaux d'enseignement supérieur et de recherche et plus attractive grâce à des mesures pour les jeunes chercheurs et pour l'ensemble du monde de la recherche. Cette recherche bénéficiera encore de mesures de simplification administrative, attendues depuis longtemps. Elle sera plus en phase avec les attentes de la société, tant en matière de santé que d'environnement, et même de compétitivité économique, car cette dernière dépendra demain de notre effort de recherche, fondamentale ou appliquée. On peut donc dire sans être excessif que l'emploi de demain se prépare aujourd'hui dans nos centres de recherche. Cela mérite une politique ambitieuse, et c'est la nôtre ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Lejeune](#)

Circonscription : Seine-Maritime (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2315

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 17 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 novembre 2005